

3 parcours pour mieux comprendre 3 métiers : régisseur... régisseur général... directeur technique...

Portraits croisés de 3 professionnels bourguignons :
Marc Alabouvette, David Farine et Michel Degrange

Gambettes s'attache à présenter un métier du spectacle par numéro afin de mieux en saisir les contours, les réalités, les particularités. Si nous avons choisi les métiers de régisseur/régisseur général/directeur technique, c'est que ces dénominations se retrouvent dans le secteur du spectacle vivant, tout comme dans celui du cinéma audiovisuel sans pourtant être en tout point similaire. Explications...



Credit photographique : Vincent Abbellet

La Vapeur
Dijon

Marc Alabouvette dit Marcal
- directeur technique -
salarié permanent -
La Vapeur - Dijon.

Gambettes : comment devient-on directeur technique ?

M : ma formation initiale (Bac E) m'a donné de bonnes bases en mécanique et automatique. J'ai commencé très jeune des cours particuliers de guitare puis ensuite de trompette, si bien que très vite, j'ai joué en tant que musicien et chanteur professionnel dans le groupe Super Fresh Babali. Avec 300 dates sur une dizaine d'années, j'ai beaucoup appris, c'est comme cela que je suis finalement arrivé à la technique. En qualité de leader de groupe, j'avais des bases en comptabilité avec une bonne connaissance de la gestion et de la vie d'un groupe ainsi que des connaissances administratives, j'ai donc postulé pour un poste de coordination.

G : peux-tu donner une définition de ton métier ?

M : Tout le monde doit avoir ce qu'il faut au moment où il faut pour que ça joue. J'ai d'abord été régisseur général pendant 4 ans, ce qui suppose de connaître divers métiers : techniques, hôtel, métiers de bouche... Avec l'arrivée de Fred Jumel, on a récupéré les murs lesquels, jusque là, appartenaient à la ville de Dijon. On a dû prendre le relais, si bien que la direction technique est arrivée avec ce changement. Je peux donc définir mon travail comme étant la gestion au quotidien d'un équipement de diffusion de musiques actuelles, en ce qui concerne la Vapeur.

G : la polyvalence et la multicom pétence que l'on attend souvent dans les métiers du spectacle est-elle une réalité te concernant ?

M : Ce sont nos principales exigences ! On est dans la compréhension de chaque contrainte liée à chaque métier. La direction technique englobe tout, dès qu'il y a du courant, ça me concerne, donc ça part de la billetterie, au parc informatique en passant par les studios de répétition et la pompe à bière ! A part la comptabilité pure et la communication, je peux toucher à tout.

G : t'es-tu formé au cours de ces 9 saisons passées à la Vapeur ?

M : oui, j'ai passé le SSIAP I, j'ai bénéficié d'une formation en électricité et une autre en montage d'échafaudages. La législation oblige à être très rigoureux sur tout ce qui concerne la sécurité, il faut donc se mettre à niveau.

G : ton métier est-il concerné par de fortes évolutions technologiques ?

M : La technologie évolue, c'est certain, on a des LED à la place de l'incandescence, mais ça évolue pour le même

aboutissement ! Pour les éclairagistes, le vrai changement technique s'est déroulé lors de la venue des automates, là, les consoles sont plus compliquées ! Pour le son, il faut être « au jus » effectivement, évoluer oui, mais ça n'impacte que très peu la régie générale.

Quant à la direction technique, elle est de plus en plus écrasée par l'administratif. Il faut savoir aussi que dans une salle comme la Vapeur, ça accueille des équipes extérieures, certes, mais selon nos conditions techniques, on ne fait pas de création.

G : des conseils à donner à celles et ceux qui sont attirés par ton métier ?

M : Tant sur la régie générale que sur la partie direction technique, les professionnels proviennent le plus souvent des métiers techniques (sonorisateur ou éclairagiste), sinon par la musique ou " sur le tas ". On ne connaît pas bien ces métiers tant qu'on ne les a pas approchés directement, ça reste donc encore énormément de la pratique de terrain même si ces professions se sont institutionnalisées via le droit du travail et la sécurité.



☆☆☆ l'équipe technik

David Farine - régisseur ou régisseur général ou directeur technique - salarié intermittent - travaille à 90% pour le spectacle vivant et 10% pour le cinéma-audiovisuel - quelque part dans la Nièvre.

Gambettes : tu travailles dans les deux secteurs, cela suppose-t-il une formation initiale particulière ?

David : je ne crois pas, mais je pense que si la formation initiale des jeunes reste une carte d'entrée, ça ne donne pas de boulot ! J'ai baigné dans ces métiers depuis toujours : outre les membres de ma famille déjà engagés dans le cinéma ou la photographie, c'est véritablement à 16 ans, grâce à " l'école de pilotage " et grâce à un long stage dans les coulisses du théâtre de Montbéliard que j'ai décidé d'exercer ce métier. Avec une formation électrotechnique au lycée, puis une objection de conscience dans le même théâtre, en passant également par un festival de courts-métrages, j'ai acquis de bonnes bases sur le tas.

G : parlerais-tu de compagnonnage ?

D : Oui, ça ressemble plus à ce que j'ai vécu, mais le contexte était très différent, y compris pour accéder au régime de l'intermittence. Il y avait moins de problèmes de finances que ces dix dernières années ! Ce serait plus compliqué pour un jeune aujourd'hui, même s'il est très motivé ! Et comme il y a des histoires de travail dissimulé, on ne peut plus accompagner un jeune comme on l'a fait pour moi.

G : tu as plusieurs casquettes professionnelles, peux-tu préciser ce que tu fais lorsque que tu es régisseur, régisseur général, directeur technique ?

D : Pour moi, le régisseur général est un chef de chantier et d'équipe, il reste dans la technique ; un directeur technique est plongé dans des dossiers plus que sur des chantiers et doit gérer la législation, la sécurité en plus de l'organisation d'un événement de type tournée ou festival. Quand je travaille dans le domaine du cinéma, je suis régisseur ou régisseur général adjoint et travaille avec les premiers assistants et les réalisateurs. Je dois donner tous les moyens pour réaliser le travail en un minimum de temps. Dans le cinéma, tout est pointu donc défini avec un rythme soutenu : on prépare puis on tourne.

G : identifies-tu un point commun ?

D : Le point commun est le réseau. Après, dans l'organisation, le travail de gestion des moyens, des gens, des choses, il y a une base commune mais tout se déroule très différemment. Le cinéma demande des connaissances dans le domaine et sur la technique comme la lumière qui change d'un plan à l'autre, par exemple.

G : est-ce un atout de travailler dans les deux domaines finalement ?

D : ça permet de " durer " en quelque sorte et dans le cinéma, les salaires sont plus élevés. Mais ça n'est pas forcément bienvenu de se revendiquer des deux domaines, on est soupçonné de ne pas savoir bien faire ou de prendre le boulot des autres ! Toucher à tout est intéressant, mais c'est plus facile de choisir un domaine pour y être reconnu. Il est plus difficile de s'intégrer au monde du cinéma, il ne faut pas oublier qu'il y a la carte professionnelle ! Le cinéma reste très corporatiste : c'est une mécanique qui roule depuis très longtemps ! Le spectacle vivant me semble plus individualiste, c'est d'ailleurs pour cela qu'on a monté l'Equipe Technik, sorte d'alternative entre nous.

G : est-ce que ça oblige à se former encore plus régulièrement que lorsque l'on appartient à un seul domaine ?

D : ça pousse à être attentif et hyper rigoureux ! Avec l'association REDITEC², on parle de tout cela, ça permet de se mettre au fil de l'info avec une lettre interne, un forum, ce qui permet de se mettre à niveau. Je suis pompier volontaire, si bien que je maîtrise les 2 côtés " gens du spectacle " et " gens de la sécurité ". Je passe le SSIAP actuellement, ça devient nécessaire et l'employeur peut l'exiger. Ma formation est donc un mélange d'échanges professionnels et de formation professionnelle continue.

G : les nouvelles technologies ont-elles un fort impact sur tes pratiques professionnelles ? Et finalement, as-tu l'impression que l'on attend de toi que tu sois un généraliste ou un spécialiste ?

D : On te demande l'utilisation liée à des engins ou à la sécurité, ça demande de se former un minimum dans le spectacle vivant et le cinéma. Certains sont plus concernés que d'autres, par exemple, les chefs op' vont être obligés de se former aux nouvelles consoles numériques.

Les évolutions technologiques appellent à la spécialisation, c'est certain ! Mais sur le fond, la technique ne permet pas d'être un meilleur réalisateur et une forme d'artisanat garde sa place. Pour la direction technique dans le spectacle vivant, les métiers évoluent au regard des contraintes techniques, réglementaires et sécuritaires, c'est surtout là qu'on attend de nous d'être des spécialistes.

V I F D U S U J E T - M É T I E R

1 « Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes » (SSIAP1)

2 L'Association Professionnelle des Responsables Techniques du Spectacle Vivant
www.reditec.fr

Crédit photographique : Ct.R.



*** l'équipe technik

Michel Degrange –
régisseur général –
salarié intermittent –
Bourguignon.

Gambettes : quel a été ton parcours ?

Michel : J'ai fait une école de cinéma qui s'appelle l'ESEC (Ecole Supérieure d'Etudes Cinématographiques) et j'ai obtenu mon diplôme en 1985 ! C'est au cours de ces 2 années d'études que j'ai affiné mon "envie pour le cinéma". Très rapidement, j'ai pris conscience de l'intérêt que j'avais pour la production, et plus encore pour l'organisation et la gestion des tournages. C'est comme ça que, dès la fin de mes études, j'ai été amené à produire le court-métrage d'un copain d'école et j'ai commencé à accumuler des expériences variées et des rencontres qui m'ont permis de découvrir le métier de régisseur général que j'exerce depuis 1990 avec des hauts et des bas, mais avec toujours autant de passion.

G : en quoi consiste ce métier en termes de compétences, connaissance, réseaux... Peux-tu tenter d'en donner une définition même large ?

M : Le Régisseur Général est en charge de toute la logistique d'un tournage. Son domaine d'intervention est assez large : lieux de tournage, matériel, transport, hébergement, repas, sécurité... J'aime bien définir le rôle du RG comme celui d'une interface, entre le monde assez fermé de la fiction (l'équipe qui doit "fabriquer" un film) et le monde réel qui l'entoure et avec lequel on doit composer.

C'est un travail qui est à la fois un travail de terrain et de contact (au sein de l'équipe et vers l'extérieur) et également un travail administratif (demande d'autorisations diverses...). C'est également un travail de gestionnaire puisque l'on a, bien entendu, un budget à respecter. Le RG collabore étroitement avec le Directeur de Production qui est en charge de celui-ci. Les qualités requises sont la disponibilité, la rigueur alliée à une grande capacité d'adaptation, un sens aigu des relations humaines...

G : es-tu régulièrement formé au cours de ta carrière ?

M : Malheureusement, non. Il n'existe quasiment pas de filières de formation autour de ce métier et la meilleure formation est la pratique et la multiplication des expériences.

G : as-tu déjà travaillé dans le domaine du spectacle vivant ? Penses-tu qu'il y ait des "porosités" entre le spectacle vivant et le cinéma ? Penses-tu qu'il soit pertinent de travailler dans les 2 domaines ?

M : Je n'ai eu qu'une seule vraie expérience de spectacle vivant, mais de grande envergure, puisqu'il s'agissait du défilé du Bicentenaire en 1989. En fait, il y avait majoritairement des gens de cinéma qui ont travaillé sur ce spectacle car le producteur était un producteur de cinéma.

Je pense qu'il est difficile de travailler parallèlement dans les deux domaines, car les contraintes et les compétences sont assez différentes : plus technique dans le spectacle vivant, plus généraliste dans le cinéma. D'autre part, pour l'un comme pour l'autre, il faut beaucoup de temps pour se créer une crédibilité professionnelle et un réseau relationnel, il me paraît donc difficile de papillonner de l'un à l'autre.

G : le secteur fait face à une vraie révolution technologique, cela impacte-il l'exercice de ta profession ? Comment ?

M : Depuis que j'ai commencé à travailler, la révolution technologique est en marche et n'a fait que s'amplifier et s'accélérer, que ce soit au niveau du matériel de prises de vues (cameras vidéo, puis numériques...) qu'au niveau des outils du quotidien (téléphone portable, ordinateurs, internet, appareils photos numériques...).

Cela impacte de nombreuses manières, tout d'abord sur le coût que cela implique pour disposer de ces outils indispensables pour pouvoir travailler, en plus d'un véhicule personnel. Ensuite il faut, bien sûr, apprendre à les maîtriser pour en tirer le meilleur parti. Et enfin cette évolution, positive en terme d'efficacité, implique souvent une réduction des délais de réponse et donc des temps de préparation.

G : de façon plus générale, en quoi le passage au numérique va-t-il impacter le secteur ? Et sur quels métiers selon toi ?

M : Le passage au numérique est quasiment acquis. C'est bien entendu le secteur de l'image qui s'en ressent le plus. Mais finalement, il me semble que désormais, on a plutôt affaire à une évolution technique normale, plutôt qu'à une révolution. La difficulté pour chacun est que ces évolutions sont tellement rapides que l'on n'a pas le temps de digérer la précédente, qu'une nouvelle est déjà là !

Je crois que l'évolution des techniques est inéluctable et que l'on doit s'y adapter. Par contre il me semble que nos professions sont plus menacées par la volonté de dérégulation que certains essaient d'imposer derrière des « pseudos révolutions technologiques ».

*Propos recueillis par Tiphaine Saulais
Musique Danse Bourgoigne*

Travelling Bourgogne

3 questions à...

Françoise Tenenbaum - Vice présidente
en charge de la Culture - Tourisme et canaux
au Conseil Régional de Bourgogne



Gambettes : pour quelles raisons et depuis quand la Région a-t-elle décidé de conduire une politique en faveur du cinéma et de l'audiovisuel ?

Françoise Tenenbaum : deux raisons essentielles ont conduit à cette politique, une raison culturelle et une raison économique :

la raison culturelle est que le cinéma et l'audiovisuel sont des médias qui semblent plus faciles d'accès que certains autres arts eu égard notamment, à la facilité et la rapidité de circulation des œuvres issues de l'image ; la seconde raison est qu'un investissement dans ce secteur entraîne une retombée économique et une réelle promotion de la région. Pour ces deux raisons, fut créé en 2005 le fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle de la région Bourgogne, dont le budget a été multiplié par 2,5 depuis sa création et dont la progression est plus rapide que les lignes similaires dans les autres Régions, aides cofinancées, il faut le souligner par l'État, via le CNC. Notre budget s'élève, pour l'année 2011, à 1,4 millions d'euros.

G : comment la Région intervient-elle au travers de son fonds d'aide ?

F. T. : la Région soutient la filière en privilégiant 3 " lignes " : l'aide à la création (écriture et production) cinématographique et audiovisuelle et l'aide à l'accueil de tournages via la Commission du Film de Bourgogne que nous finançons par ailleurs ; l'aide à la diffusion de films, à l'éducation artistique et au développement des publics grâce à des subventions attribuées aux festivals régionaux et dispositifs d'éducation à l'image comme Lycéens et apprentis au cinéma, CinéClyc et Passeurs d'images... ; et enfin, l'aide à l'exploitation cinématographique, pour permettre aux salles de se préparer au tournant décisif de la numérisation, en particulier en milieu rural et pour les salles art et essai.

Il s'agit donc pour la collectivité régionale de s'engager pour soutenir la création artistique et la diversité culturelle, pour attirer les tournages en région qui génèrent des retombées économiques importantes et qui encouragent le développement des activités cinématographiques et audiovisuelles. Il s'agit également de permettre à ces professionnels de travailler davantage en Bourgogne, d'encourager la création d'entreprises et la création d'emplois concernant l'image en Bourgogne et enfin, de valoriser l'image du territoire et développer son rayonnement culturel et touristique.

G : peut-on aujourd'hui mesurer les retombées économiques de ce fonds d'aide ?

F. T. : les retombées sont extrêmement positives : la filière s'est développée et d'ailleurs de nombreuses entreprises se sont créées. Les professionnels de notre région sont très bien organisés : ils se regroupent au sein d'une association, l'APARR¹, ce qui leur permet de construire des outils communs – comme le portail interrégional Bourgogne/Franche-Comté pour le cinéma et l'audiovisuel² – et de porter des projets innovants comme le projet de formation cross media³.

Quant aux retombées économiques proprement dites³, elles se résument en une équation simple : un euro d'aide régionale au cinéma génère trois euros de dépenses en région de la part des productions qui choisissent la Bourgogne comme lieu de tournage : cela se traduit par des embauches locales, de la location de matériel, des dépenses en transport, restauration, hébergement.

Et enfin, l'impact du cinéma sur l'imaginaire collectif est un beau moyen de faire connaître et apprécier la Bourgogne et ses atouts : ses créateurs, son patrimoine, ses paysages, sa réalité contemporaine, ses habitants. Nous vivons dans un monde dominé par les images, la présence de la Bourgogne à l'écran est un enjeu décisif ! Promouvoir la Bourgogne comme terre d'accueil de la création artistique est un investissement pour l'avenir.

1 Association des Producteurs Audiovisuels Rhin-Rhône

2 www.reseau-farr.org

3 Cf. article p. 2

Les aides à la production du Conseil Régional de Bourgogne



Gambettes : Marie, vous êtes la chargée de mission production cinématographique et audiovisuelle de la région Bourgogne et à ce titre, l'une de vos principales missions est de gérer le fonds d'aide. Pouvez-vous préciser qui et comment peut-on y accéder ?

Marie Chapelet : Toutes les Régions françaises, en partenariat avec l'Etat, se sont effectivement massivement impliquées depuis une dizaine d'années dans le soutien au cinéma et à l'audiovisuel. A la croisée des logiques économiques et culturelles, les secteurs de l'image sont porteurs d'innovations et de croissance ! Depuis 2005, la Bourgogne soutient financièrement l'accueil de tournages en leur proposant une aide sous diverses formes : aides à la production, à l'écriture, notamment.

On y accède par une mécanique simple mais très rigoureuse : toutes les demandes d'aide à l'écriture ou à la production sont examinées par un comité de lecture indépendant, il s'agit d'une instance consultative qui permet de recueillir l'avis de professionnels régionaux et nationaux, issus du cinéma et de l'audiovisuel. Ceux-ci sont choisis par la Région et les lecteurs représentent la diversité des métiers de la filière : producteurs, réalisateurs, scénaristes, distributeurs... Ils évaluent la qualité artistique, la faisabilité économique et le lien avec la région Bourgogne de tous les projets de films, puis, ils émettent un avis motivé et proposent un montant de subvention pour chaque projet. Si l'avis est majoritairement favorable, le projet est ensuite examiné par la Commission Culture du Conseil régional qui proposera sa présentation au vote des conseillers régionaux.

G : le fonds d'aide a évolué d'année en année. Pouvez-vous en donner les montants ?

M. C. : en ce qui concerne les aides à la production, un long métrage peut être soutenu à hauteur de 100 000 à 200 000 € ; un documentaire de 15 000 à 50 000 € ; un téléfilm, de 75 000 à 100 000 € et enfin, un court-métrage, de 15 000 à 25 000 €. Nous parlons ici de films réalisés par des professionnels et qui seront donc projetés en salle, dans le cadre de festivals ou à la télévision, suivant le type d'œuvre dont il s'agit. Quant aux aides à l'écriture, elles sont réservées aux projets de longs métrages cinématographiques, aux téléfilms et aux documentaires de création. L'aide s'échelonne de 1 000 € à 6 000 € et les sommes sont versées directement aux auteurs.

G : quels sont les lieux privilégiés de diffusion des œuvres tournées en Bourgogne ?

M. C. : il n'y a pas de règle en la matière : cela va de sorties nationales en salles de cinéma, de diffusions télévisées, de sélections et de prix en festivals... Les avant-premières en région sont souvent l'occasion de valoriser directement les œuvres tournées en Bourgogne. Concernant les documentaires, le Mois du film documentaire, organisé par l'APARR, diffuse chaque année sur l'ensemble du territoire bourguignon une sélection de films tournés en région. Des manifestations cinématographiques comme Fenêtre sur courts à l'Eldorado à Dijon, Partie(s) de campagne à Ouroux-en-Morvan, les Rencontres Cinématographiques de Dijon, organisées par l'ARP¹, programment fréquemment des films tournés en région.

G : quelques titres de films réalisés dernièrement en Bourgogne ?

MC : *Voir la mer* de Patrice Leconte, *Dernière séance* de Laurent Achard, *Quelques heures de printemps* de Stéphane Brizé... La Bourgogne attire de plus en plus de tournages grâce au budget de ce fonds mais également grâce à notre patrimoine naturel et bâti, très bien répertorié et valorisé par le bureau d'accueil des tournages, sans oublier les professionnels présents sur le territoire, plus-value très importante de la dynamique de cette politique en faveur du cinéma et de l'audiovisuel.

¹ Société civile des Auteurs-Réalisateurs-Producteurs www.larp.fr

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Montant des aides (en €)	455 000	828 775	816 000	922 000	1 137 000	975 000	5 133 775

La Bourgogne, territoire de tournage



En amont des projets et jusqu'à l'avant-première des films, pourrait être le slogan de la Commission du Film de Bourgogne. Cette « commission » composée de Gaëlle Laurent, déléguée régionale de ce bureau d'accueil des tournages et Laëtitia Gillot, sa collaboratrice, travaille pour « accueillir les tournages qui se déroulent en région et promouvoir la Bourgogne comme lieu de tournage privilégié ».



Gambettes : qu'entend-on par bureau d'accueil des tournages ?

Gaëlle Laurent : il s'agit d'un service de logistique gratuit, à ce titre, il ne génère pas de recette. Il ne faut donc pas le confondre avec un guichet ou un fonds d'aide, sa vocation n'est pas de distribuer des deniers, mais bel et bien d'accompagner les tournages dans leurs besoins en professionnels et en matériel. La Commission dispose d'un très large répertoire de décors extérieurs et intérieurs et peut, à partir d'une demande, effectuer le travail de repérage, en s'aidant d'un régisseur général local qui connaît très bien la région et ses multiples paysages. Ce travail "sur-mesure" apporte une plus-value artistique forte à un projet. C'est bien souvent à partir de son environnement et de son patrimoine que la Bourgogne suscite l'envie des producteurs/réalisateurs de venir tourner dans notre région.

G : comment définis-tu la mission de la commission ?

G.L. : Je pourrais la résumer ainsi : l'artistique au service de l'économie locale ! Outre le côté glamour et paillettes qu'on se plaît à imaginer, le travail du bureau d'accueil des tournages s'inscrit dans une logique "d'ambassadrice/commerciale" ou comment promouvoir les richesses d'une région auprès d'un secteur économique particulier pour que des œuvres s'y créent et que cela génère des retombées économiques ? D'autant que ces retombées ne bénéficient pas simplement aux professionnels de l'audiovisuel, mais aussi à un ensemble de services connexes : hôtellerie, restauration, location de matériel...

Enfin, accueillir des tournages est aussi et surtout un travail de terrain : repérage des décors intérieurs et extérieurs ; et un travail administratif comme la mise à jour de la base TAF¹, des photographies de décors... De façon plus précise, on participe à "la naissance du film" et ce qui est passionnant, c'est que l'on se situe en amont des films jusqu'à l'avant-première ! On a donc une vision globale de l'œuvre, allant de l'écriture à la production, ce qui représente 2 à 3 ans de suivi en moyenne.

G : depuis combien de temps la Bourgogne s'est-elle dotée d'un tel service et qui finance la commission ?

G.L. : Les bureaux d'accueil des tournages existent depuis 15 ans en France et ça fait 12 ans que ça existe en Bourgogne. En général, il y a un bureau par région, mais certaines "grosses régions" ont des bureaux par département. La coordination de ce réseau se trouve à Paris et a deux missions principales : fédérer notre réseau et promouvoir la France et faire avancer de gros chantiers en travaillant avec l'Etat, comme par exemple le crédit d'impôt. Il faut, en effet, considérer le cinéma comme une industrie générant de l'argent, créant de l'emploi, on n'est pas de l'artistique pur !

Quant à nos financeurs, ils sont multiples : le Conseil Régional de Bourgogne en est le principal, aux côtés des départements de Côte d'Or, de Saône et Loire et de l'Yonne, sans oublier la ville d'Avallon.

G : comment faire connaître la Bourgogne en termes de potentiel dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel ?

G.L. : il faut être présent lors des festivals, à l'occasion de rencontres où l'on croise beaucoup de monde : des réalisateurs et des producteurs en particulier. Par exemple, dans le cadre des rencontres de l'ARP², on a mis en place un "educteur" : il s'agit d'inviter les directeurs de production, les assistants-réalisateurs, les techniciens généraux à se rendre sur les différents lieux de tournage. Ainsi, ces professionnels connaissent mieux les richesses qu'offre la Bourgogne, mais aussi nos savoir-faire en termes d'accueil et de logistique. Et puis être présent sur les festivals, c'est une sorte de "service à la population" ! Promouvoir notre région et nos professionnels locaux, c'est une façon de faire connaître les forces en présence, pas simplement les compétences spécifiques du bureau d'accueil.

¹ Techniciens, Artistes et Figurants.

² Société Civile des Auteurs Réalisateurs et Producteurs.



G : quel type de tournage la Bourgogne accueille-t-elle ?

G.L. : différents genres : des courts métrages, des longs métrages, des films publicitaires, des documentaires. Et bien entendu, sont exclus les films à caractère raciste et pornographique.

G : quels types de services apportez-vous aux tournages ?

G.L. : les productions nous sollicitent en amont pour tout ce qui concerne les décors et lors des tournages, on propose un renfort local : le principal renfort est celui de techniciens, mais aussi de figurants, de comédiens, via notre base TAF pour techniciens (327 professionnels répertoriés) / Artistes (184 professionnels recensés) / Figurants (325 personnes référencées).

G : combien traitez-vous de projets par an ?

G.L. : on traite 70 à 90 dossiers par an, ce qui représente parfois plusieurs jours de travail par projet et souvent, il n'y a pas de tournage à la clef. Chaque dossier est pris en compte car cela représente un temps important de travail et, même si finalement, pour des tas de raisons, le projet ne se fait pas en Bourgogne, la production sera au courant de ce que l'on peut proposer, de nos décors, de l'ensemble des prestations que l'on peut soutenir et connaîtra la région Bourgogne. Ensuite, il y a le bouche-à-oreilles qui n'est jamais négligeable !

G : pouvez-vous dire que le cinéma/audiovisuel a un réel poids économique dans notre région ?

G.L. : ce n'est pas un poids économique qui est toujours très visible, mais oui ! Ça se traduit par des dépenses indirectes comme l'hôtellerie, la restauration... Et des locations ou des achats liés à l'activité comme le matériel, le bricolage, tout ça fait vivre le local ! Et bien sûr l'embauche locale ! Sur le téléfilm *Une femme d'honneur*, avec 4 épisodes par an, ça a généré 460 000 euros (3 millions de francs à l'époque) entre les salaires et les dépenses annexes. Autre exemple encore plus marquant : avec le tournage de *Chocolat* qui a duré 4 semaines dans l'Auxois, il y a eu 770 000 euros (5 millions de francs) de retombées économiques pour les 3 mois de présence de l'équipe de tournage. Avec le fonds d'aide, les embauches locales sont favorisées, cela fait partie des critères non pas imposés, mais encouragés.

Ils ont déjà tourné en Bourgogne :

L'Orpheline avec en plus un bras en moins – J. Richard
Mon Pote – Marc Esposito
Voir la Mer – Patrice Leconte
La Vie Sauvage des Animaux Domestique – D. Garing
La Marquise de l'Ombre – Edouard Niemens
Les Amants de l'Ombre – Philippe Niang
La Famille Formidable – Joël Santoni
L'Affaire Blaireau (coll. Maupassant) – J. Santamaria
La Commanderie – Didier Lepêcheur
The Vintner's Luck – Niki Caro
La Reine et le Cardinal – Marc Rivière
La Ligne Blanche – Olivier Torrès
Molière – Laurent Tirard
Le Dernier des Fous – Laurent Achard
Julie, Chevalier de Maupin – Charlotte Brandström
Le Fantôme du Lac – Philippe Niang
Le Petit Lieutenant – Xavier Beauvois
Le Promeneur du Champs de Mars – Robert Guédiguian
Comme une Image – Agnès Jaoui
Bon Voyage – Jean-Paul Rappeneau
Le Mystère de la Chambre Jaune – Bruno Podalydès
Un Homme, un Vrai – Jean-Marie et Arnaud Larrieu
Adieu pays – Philippe Ramos
Peau d'Ange – Vincent Perez
Laissez-Passer – Bertrand Tavernier



Extrait du film "Les trois sœurs et la mort" de Véronique Bettencourt, produit par les Films de l'Avallée

L'APARR : quand les producteurs s'associent pour le développement de la filière audiovisuelle régionale...



Les producteurs de Bourgogne et Franche-Comté réunis au sein de l'APARR (association des producteurs audiovisuels Rhin-Rhône) travaillent depuis 2006 à dynamiser la filière cinéma/audiovisuel de ces deux territoires, à travers différents projets et actions collectives interrégionales.

Un contexte économique et territorial particulier...

Créée en novembre 2005, l'APARR est née de la volonté de fédérer tout un réseau de professionnels autour de différentes actions stimulantes pour le cinéma et l'audiovisuel.

Elle est au départ une association de producteurs mais dont les missions se sont étendues au delà des seuls besoins de la production. Ses membres fondateurs sont franc-comtois : Jean-Pierre Stucki - directeur de la société Faites un vœu à l'époque, Dominique Garing - directeur de la société Vie des Hauts Production - Georges Nivoix - responsable audiovisuel du CRDP de Franche-Comté, entre autres.

Ces professionnels ont vite compris la nécessité de s'unir à d'autres forces, pour peser face à l'attractivité des régions fortes du secteur, dont l'Île-de-France et Rhône-Alpes. Adoptant le nom de Rhin-Rhône, ils ont misé sur le dynamisme naissant de la métropole du même nom¹. Dans les faits, même si l'APARR ne perd pas l'ambition de fédérer un réseau allant jusqu'à l'Alsace et la Suisse, ce sont surtout les structures de Bourgogne et de Franche-Comté qui ont rejoint l'APARR.

Ce qui a généré ce regroupement...

Plusieurs réalités de territoires ont mené à une logique commune : France 3 a longtemps possédé une antenne commune aux deux régions ; le conseiller cinéma est commun aux DRAC de Bourgogne et Franche-Comté, et les deux régions partagent les mêmes problématiques en termes de nombre de structures, de salariés, activités, moyens logistiques et techniques...

Aujourd'hui, l'APARR compte une quinzaine de membres et récemment, deux nouvelles structures, Sply Prod (basée à Bians-les-Usiers dans le Doubs) et Aximée Production (à Saint-Léger-sous-Beuvray en Saône et Loire), viennent de rejoindre les membres de l'association.

La notion de collectif est une priorité pour Catherine Siméon, présidente de l'APARR et productrice aux Films de l'Avalée : « L'APARR ? C'est le moyen de mutualiser nos ressources et d'améliorer nos projets en étant en lien.

Personnellement, le fait d'appartenir à un réseau m'a permis d'approfondir certains aspects de mon travail de productrice. L'APARR permet de répondre ensemble à des questions qu'on se pose tous, chacun dans notre coin ! »

Depuis sa création, les missions de l'APARR s'organisent selon 3 axes...

- en direction du grand public : promouvoir la diffusion des œuvres audiovisuelles régionales, à travers la coordination interrégionale du Mois du film documentaire en Bourgogne et Franche-Comté. Une opération qui donne lieu chaque année à plus de 300 projections de films produits ou réalisés dans ces régions et touche plus de 10 000 spectateurs.
- en direction de la filière audiovisuelle : contribuer à une dynamique économique, par la création et l'animation du Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne Franche-Comté : www.reseau-farr.org. Ce site met en valeur tous les acteurs du secteur et facilite les échanges entre professionnels (voir focus p.16). À l'écoute des besoins de la profession, l'APARR réfléchit également à un plan de développement de la filière audiovisuelle.
- en direction des producteurs : soutenir le développement des structures, notamment grâce à l'élaboration d'un programme de formation et d'actions collectives visant à répondre aux besoins spécifiques de la production (nouveaux modes de financement, nouvelles écritures, présence à l'international et sur les marchés, etc.).

Un des projets importants sur lequel travaille actuellement l'APARR est une formation à la production cross-média, mise en place à l'échelle Grand-Est, qui débutera en octobre prochain (voir focus p.16). Une formation d'envergure, qu'attendent particulièrement des producteurs novices en la matière et néanmoins conscients de l'importance des enjeux du cross-média.

La réussite de cette formation pointue permettra à 20 producteurs (effectif maximum), en priorité des régions du Grand-Est, de se former en 2012 et de donner naissance à des web-documentaires, des fictions cross-média, etc. Un vrai défi que les producteurs de Bourgogne et Franche-Comté ont hâte de relever !

Pour l'APARR,
Estelle Cavoit



¹ Zone regroupant plusieurs villes de Bourgogne, Franche-Comté, Alsace, jusqu'à Neuchâtel en Suisse.

Focus

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne Franche-Comté



Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne Franche-Comté est né des travaux de la COREPS (Conférence régionale des

Professions du Spectacle), qui s'est réunie à de nombreuses reprises en 2006 et 2007. Il a répondu aux besoins exprimés dans ce cadre : structurer le secteur, mettre en lumière les professionnels et leurs projets, faciliter les échanges et les possibilités d'entraide.

Depuis sa première mise en ligne en juin 2008, le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne Franche-Comté est devenu incontournable en tant qu'outil de travail commun pour les professionnels et support de communication pour le grand public. Réalisateurs, producteurs, diffuseurs, techniciens, lieux de formation, festivals... il compte à ce jour 462 inscrits, dont 325 personnes et 137 structures.

Le Portail a été financé conjointement par les Régions et les DRAC de Bourgogne et de Franche-Comté. Il est animé depuis avril 2009 par Estelle Cavoit, webmestre recrutée grâce à un « emploi Tremplin » de la Région Franche-Comté, et fait l'objet, en moyenne, d'une consultation de plus de 6 000 pages et 2 000 visiteurs par mois. Grâce à ses annuaires, descriptif des aides régionales, catalogue de films, formations, actualités et petites annonces, il favorise les rencontres de travail et l'entraide, comme en témoigne Vincent Bidault, producteur-réalisateur : « *Les infos contenues dans le forum m'ont aidé à faire des choix dans l'acquisition de mon nouvel équipement HD. Mais ce portail, c'est aussi un bon moyen de ne pas se sentir isolé, en se tenant au courant de ce qui se vit dans la région.* »

En presque trois ans d'existence, le portail a réussi à fédérer un réseau large de professionnels, baptisé « **réseau Farr** » (filiale audiovisuelle Rhin-Rhône), qui a donné son nom à l'adresse www.reseau-farr.org. Créé par l'APARR, il répond aux mêmes objectifs que cette dernière et devrait progressivement s'étendre à la région Alsace, à la Suisse, à la Lorraine et à la Champagne-Ardenne, une échelle qui s'est révélée pertinente pour le projet de formation professionnelle de l'APARR.

Focus

Formation à la production audiovisuelle cross-média

Le métier de producteur se trouve actuellement bouleversé par les nouvelles pratiques du public en matière audiovisuelle : depuis plusieurs années, l'audience des grandes chaînes TV s'effrite, les spectateurs consultent de plus en plus les contenus hors de leur support d'origine, et la diffusion des œuvres passe maintenant beaucoup par les réseaux sociaux, en particulier chez les jeunes. « *On n'échappera pas à une rénovation de fond de la diffusion audiovisuelle* », explique Catherine Siméon, présidente de l'APARR et productrice aux Films de l'Avalée. « *Si l'on veut continuer à produire des films, on doit prendre en considération les médias web et téléphonie mobile, qui transforment à la fois la façon de scénariser les projets et de rechercher leurs financements* ».

Face à ces enjeux, l'APARR a élaboré à la fin de l'année 2009 un projet de formation à la production cross-média, qu'elle met en œuvre à l'échelle Grand-Est (Bourgogne, Franche-Comté, Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne). Ce projet a reçu, à ce jour, le soutien des Conseils régionaux et des DRAC de Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine, ainsi que de l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne. INA Sup dispensera la partie pédagogique de cette action, dont l'originalité, outre le fait qu'elle soit l'une des premières formations qualifiantes de France dans ce domaine, est de mêler des interventions de professionnels reconnus et des ateliers autour des projets d'une partie des stagiaires. L'APARR a travaillé avec l'AFDAS pour la mise en place de cette formation : son conventionnement est en cours et devrait permettre la prise en charge complète des frais d'inscription des intermittents de cette formation, dont le coût s'élève à 1 725 euros par participant.

Trois sessions de quatre jours auront lieu : la première du 11 au 14 octobre 2011 à Numerica (Montbéliard), la deuxième du 17 au 20 janvier 2012 à Nicéphore Cité (Chalon sur Saône), et la troisième du 3 au 6 avril 2012 dans un lieu qui reste à définir (probablement en Lorraine). Parmi les problématiques cross-média abordées :

- les consommations du public face aux médias
- l'évolution de l'offre audiovisuelle
- l'écriture délinéarisée
- les modèles économiques
- les sources de financement
- la question juridique
- l'utilisation des réseaux sociaux

Pour plus d'infos sur le formaton (inscriptions, agenda, liens de contact) contactez Estelle Cavoit : 03 83 20 74 11 / estelle.cavoit@rescau-farr.org

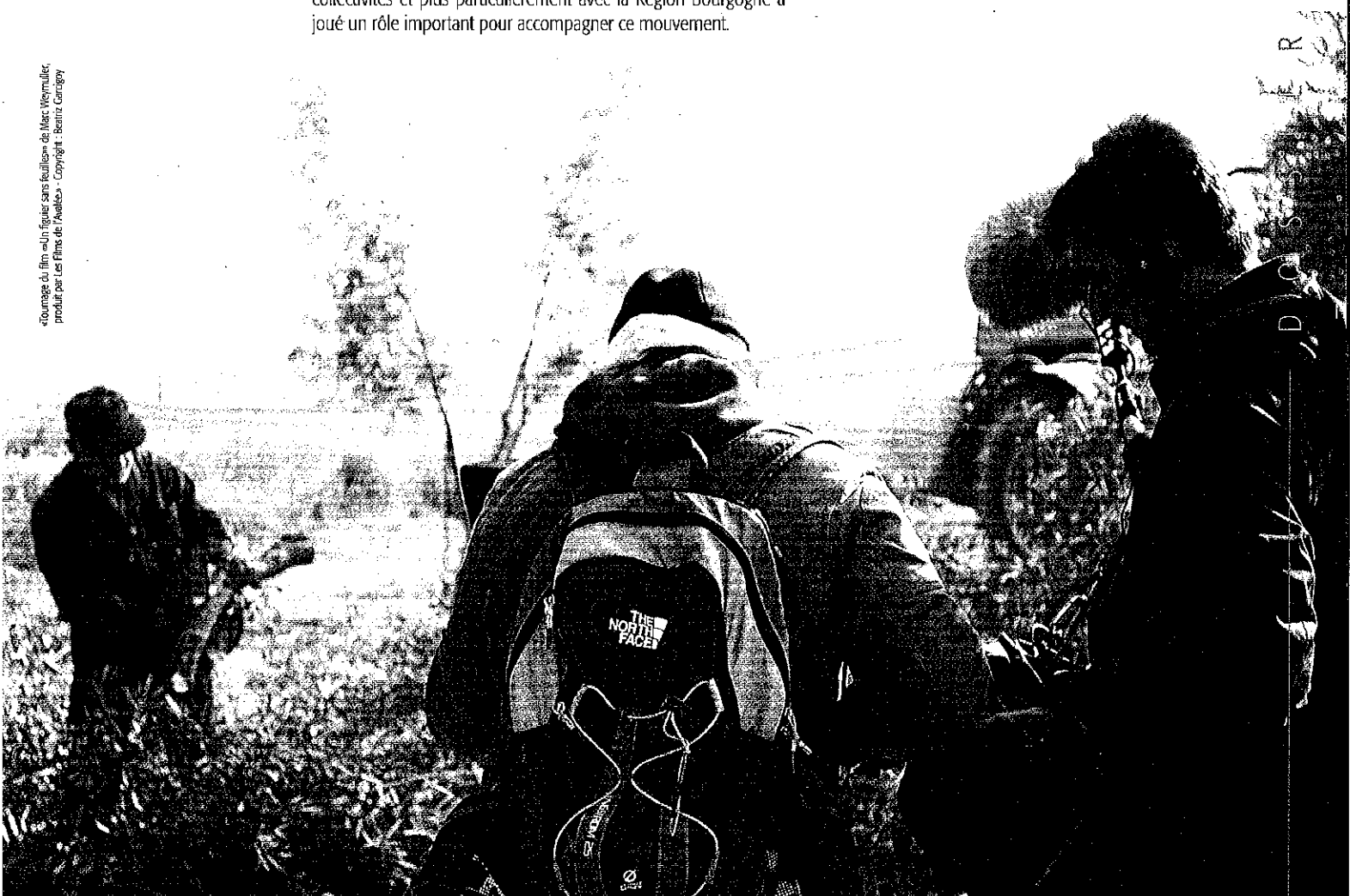
De la production à l'exploitation, le regard de Jacques Garreau¹, Conseiller pour le cinéma et l'audiovisuel

¹ Jacques Garreau est Conseiller pour le cinéma et l'audiovisuel pour la DRAC Bourgogne et la DRAC Franche-Comté

Gambettes : Comment se porte, globalement, d'après-vous, la filière cinéma en Bourgogne ?

Jacques Garreau : Il y a depuis longtemps en Bourgogne une activité de production et d'animation culturelle menée par quelques pionniers dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel. On a pu assister toutefois ces dernières années à un renouveau et à une affirmation de ce secteur tout à fait singulier. La collaboration efficace entre le Ministère de la Culture - CNC, DRAC - et les collectivités et plus particulièrement avec la Région Bourgogne a joué un rôle important pour accompagner ce mouvement.

«Tourage du film «Un figuier sans feuilles» de Marc Weymüller
produit par Les Films de l'Arlequin - Copyright : Béatrice Garcey





Tournage à l'Abbaye de La Prée, copyright ABB Reportages

G : à quoi est due cette vitalité ?

J.G : Dans le domaine de la production, de nouvelles sociétés ont vu le jour dans le secteur du court-métrage et du documentaire. L'organisation des producteurs des régions de Bourgogne et de Franche-Comté au sein d'une association, l'APARR, a donné beaucoup plus de visibilité à ce secteur par le biais d'un site internet et d'une large diffusion des œuvres régionales dans le cadre du Mois du Film documentaire, avec le soutien des DRAC et conseils régionaux concernés. Les réflexions engagées autour des problèmes d'emploi dans le cadre des COREPS ont permis de renforcer les liens entre tous les partenaires publics et privés concernés et d'ouvrir des pistes sur les objectifs de formation professionnelle. Le développement d'un fonds d'aide à la production mis en place par la Région Bourgogne avec le soutien du CNC a donné à l'extérieur une nouvelle image de la Région auprès des professionnels et une meilleure connaissance des possibilités d'accueil de tournages déjà valorisées par le travail dynamique de la Commission du Film de Bourgogne.

G : faites-vous le même constat concernant le volet exploitation ?

J.G : Dans le secteur de l'exploitation, on a pu constater en Bourgogne un très fort investissement des salles de cinéma dans les dispositifs d'éducation à l'image comme Lycéens au cinéma, Collège au cinéma, Ecole et cinéma et Passeurs d'images mis en place par le CNC en lien avec les collectivités. Certaines assurent même un rôle de coordination départementale de ces opérations. Parmi les 56 établissements cinématographiques de la Région, beaucoup ont su dépasser leur image purement

commerciale et sont devenues d'incontournables partenaires culturels, malgré une répartition encore trop inégale sur le territoire avec, par exemple, 14 établissements classés "art et essai" en Saône et Loire et seulement deux dans l'Yonne. Le travail en profondeur mené en Bourgogne par les salles d'art et essai de la Région, par les circuits de cinéma itinérants et les petits festivals en milieu rural permet de faire découvrir un autre cinéma à de nouveaux publics.

Les craintes des exploitants et particulièrement pour les petites salles de cinéma, devant l'obligation de s'équiper en projecteurs numériques très coûteux, ont conduit à mettre en place une coordination des différentes politiques publiques d'aides aux salles notamment entre le CNC et la Région Bourgogne. Cette transition difficile pour les salles de cinéma pourrait paradoxalement renforcer la mise en réseau du travail, une meilleure réflexion collective au cours de rendez-vous professionnels ou au sein d'organismes comme les syndicats professionnels ou comme l'association des Cinémas Indépendants de Bourgogne.

Nota bene :

- **Site internet de la Commission du Film de Bourgogne :**
www.filmbourgogne.com
E-mail : filmbourgogne@wanadoo.fr
- **Site de Film France :** www.filmfrance.net
- **Site de l'ARP :** www.larp.fr
- **Plus d'information sur le fond d'aide du Conseil Régional :**
www.cr-bourgogne.fr
- **Chargée de mission cinéma/audiovisuel du Conseil Régional de Bourgogne :** Marie Chapelet
Email : mchapelet@cr-bourgogne.fr
- **Site du portail interrégional Bourgogne/Franche-Comté pour le cinéma et l'audiovisuel :** www.reseau-farr.org
- **Site de Lycéen au cinéma :** www.lyceensaucinema.com
- **Conseiller cinéma/audiovisuel de la DRAC de Bourgogne :**
Jacques Garreau – jacques.garreau@culture.gouv.fr